

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annie COUTUREAU (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Dominique GALLO (Co-président habitant), Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Alain CHAUVET, Eric FREMANTEAU, Philippe GUILLEMOTEAU, Denis MIETTON, Marie-France PERRON, Damien PETIT, Aimée RANGEARD, Ludovic RIVIERE, Jean-Philippe ROUSSEAU, Aurélien SALMON, Valérie UZANU.

Excusés : Nicole GRAVAT (Adjointe au Maire), Gilles BRUNET, Yvon BRUNET, Michel FENIOUX, Karine RANGEARD, Yann SIOHAN, Laurent SIRE.

Agents municipaux : Floriane JARRIAULT, Assistante des Conseils de quartier.

Public : 11 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

Ouverture de la séance par A. COUTUREAU qui rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1/ Commission Espaces Publics
- 2/ Point sur l'avancée du projet du Coeur de quartier
- 3/ Projet culturel du Conseil de quartier
- 4/ Informations diverses d'actualité

1. Commission Espaces Publics

Actualité :

Michel FENIOUX a informé le bureau du Conseil de quartier ainsi que la commission Espaces Publics de sa décision de ne plus "assumer" la responsabilité de rapporteur de cette commission pour convenances personnelles.

Rue de Souché :

Suite à une visite du site par Jacques TAPIN et Fabrice DARTAYET, trois adaptations dans le dispositif vont être apportées :

- report du plot posant problème devant l'entrée du cabinet médical, au numéro 84, quelques mètres plus loin, peu avant le passage piéton qui précède la sortie de la rue Chardavoine,
- report des deux plots et des cases de stationnement (voir si l'on conserve les deux) quelques mètres plus loin de manière à libérer l'accès au cabinet dentaire juste après la sortie du rond point sens Souché vers l'avenue de Paris (modification vue et acceptée par le maître d'ouvrage du cabinet),
- report du plot situé après l'école maternelle de manière à allonger la distance entre les deux chicanes, plot désormais positionné peu avant le plateau surélevé – passage piétons qui permet l'accès au CSC ;



L'ensemble de ces dispositifs reste du même côté que leur positionnement initial, ils sont simplement reportés dans le sens Souché – avenue de Paris. Le coût global du dispositif reste identique, aucun élément n'est supprimé. Un Info quartier va être distribué aux riverains des zones concernées.

- Stationnement en contre sens rue de Souché : la police Municipale a été informée.
- Inondation rue de Souché à hauteur du Crédit Agricole : une grille avaloir supplémentaire a été mise en place.
- Présence de trous sur le trottoir autour d'une plaque d'égout en face du 142 rue de Souché : la demande a été relayée, un conseiller signale que les réparations ont été faites.

Rue des Impasses :

Demande de création de places de stationnements sur la parcelle qui a été léguée rue des Impasses.

La Direction du Patrimoine et Moyen est en attente du devenir du logement avant la réalisation de travaux. Elle est en contact avec le PACT des Deux-Sèvres pour une opération de logement social et en attente d'un positionnement de ce bailleur avant d'envisager une intégration de ce projet de stationnement dans le cadre de la rénovation des logements.

Impasse R. Rolland :

Demande d'explication sur l'avancement de la ligne de STOP.

La Direction des Espaces Publics indique que si on avait maintenu le STOP à son emplacement initial, il n'y aurait pas eu de visibilité pour la sortie des véhicules de l'impasse. Cette ligne de STOP fait donc partie de la cohérence de l'aménagement de sécurité.

Impasse de la Closerie :

Au débouché de l'impasse, est implanté un poteau de signalétique gênant pour les piétons et la visibilité pour la sortie de l'impasse.

La demande a été relayée par le service Vies Participatives.

Liaison TAN entre le quartier et le lycée Paul Guérin :

Des parents d'élèves ont informé par courrier les conseillers de quartier de leur demande d'augmentation de la fréquence de passage des bus entre le quartier et le lycée Paul Guérin.

La demande a été relayée auprès des services TAN. Ces derniers souhaitent connaître les lignes concernées afin d'envisager à des améliorations.

Rue de l'Aérodrome :

Demande du résultat du comptage qui a été fait rue de l'aérodrome.

La demande a été relayée par le service Vies Participatives mais est restée sans réponse à ce jour.

Signalement de l'effacement d'une zone jaune permettant de matérialiser le passage piéton situé devant les locaux du CSC suite à des travaux de réfection de chaussée.

La demande sera relayée à la régie voirie.

Bornage de terrain sur la rue de l'Aérodrome :

Demande des raisons de ce bornage (anciennement la ferme de la Moujatterie a priori)

La demande a été relayée par le service Vies Participatives auprès du service Urbanisme, ce dernier demande plus de précision de localisation afin de pouvoir répondre.

Il s'agit du terrain qui fait l'angle de la route de Bellevue et la rue de l'Aérodrome.



Zone Mendès France devant les concessionnaires autos

Signalement d'encombrement des trottoirs par les camions de déchargement des concessionnaires

La demande a été relayée, un courrier va être envoyé par la Mairie aux concessionnaires concernés.

Rue des Herbillaux :

Demande d'entretiens de trottoirs, pour présence d'herbes hautes

La demande a été relayée : après une visite de site, l'entretien a été fait.

Rue des Fontenelles et rue Vivaldi :

Signalement de plaques d'égouts bruyantes et/ou bouchées

Il s'agit d'une intervention dépendant des services de la CAN, qui a pris en compte la demande.

Intersection rue de la Coudraie et rue Breguet

Consultation pour aménagement de la demande de 2 STOPS.

La direction des Espaces Publics va réaliser un plan avec le maintien d'un seul STOP rue de la Coudraie car si on maintient les deux STOP, il y a risque de créer un espace de confusion.

Les conseillers approuvent cette modification qui permettra de ralentir les véhicules qui descendent la rue de la Coudraie et sécurisera l'intersection de la rue Breguet qui manquait de visibilité.

Rue des Nardouzans et rue des Ors

Blocage de l'entrée du chemin piétonnier par des véhicules d'entreprise.

Suite à une visite sur site, il n'y avait plus de véhicule.

Rue Joliot Curie et rue de l'Aérodrome

Signalement de végétation débordante qui gêne la visibilité.

La demande avait été relayée, lors d'une visite de site le nécessaire semble avoir été fait.

Autres dossiers :

Carrefour Fontenelles – Picasso :

Demande de sécurisation du STOP

Les services techniques ont répondu qu'il est impossible d'avancer le STOP comme cela avait été demandé car il n'y a pas assez d'emprise au sol.

Demande de positionnement de banderoles

Les conseillers de quartier ont demandé lors du dernier conseil de quartier la possibilité d'un affichage de type banderoles sur la rue de Souché pour informer la population lors d'un évènement sur le quartier organisé par le conseil de quartier.

Le service Vies Participatives a relayé cette demande. Pour l'instant, les services concernés ne peuvent pas faire de réponse pour l'installation de banderoles sur l'espace public.

Une fiche de proximité est rédigée pour appuyer la demande.

Allée Thérèse Pelletier

Les riverains informent que suite au dernier conseil de quartier, ils ont reçu une réponse écrite de la Mairie qui les informe que cette voie ne fait pas partie des voies privées qui seront intégrées au domaine public.

Les riverains nous informent qu'ils ont fait parvenir un nouveau courrier à Mme Le Maire une semaine avant le conseil.



2. Point sur l'avancée du projet du Cœur de quartier

Jardins des petits fruits

Cet espace se situe à l'angle de la rue du Vieux Puits et de la rue de la Poste.

La commission propose que cet espace public devienne utile dans le cœur de quartier tout en restant un espace vert. Les conseillers de quartier souhaitent des aménagements d'accès (rampe, escalier, muret, eau potable ...), des équipements (panneau pédagogique, bancs, tables de pique-nique) ainsi que des plantations de fruitiers et de plantes aromatiques. Ces plantations ne conduiront pas à la réalisation de jardins partagés mais pourraient servir de support pédagogique pour les animations du CSC et/ou les écoles du quartier.

Les conseillers s'interpellent sur l'origine de ce nom. Auparavant, cet espace était composé de jardins plus ou moins cultivés avec une prédominance de petits fruitiers (type haies anciennes).

Le service Vies Participatives a rappelé que ces aménagements devront être soumis au Syndicat des Eaux du Vivier.

Une Fiche de proximité est rédigée pour demander une proposition d'aménagement de cet espace.

J. TAPIN propose qu'une rencontre soit programmée en début d'année avec les services concernés (en janvier dans la mesure du possible).

Chemins des Brouettes

Les conseillers de quartier demandent l'installation d'un panneau d'information « Parcours non sécurisé, à partir de ce panneau, vous évoluez sous votre propre responsabilité. »

La demande sera relayée.

Les conseillers signalent qu'un panneau explicatif et pédagogique était présent sur le chemin du III^{ème} Millénaire, ils demandent la raison de son enlèvement et si il est possible de le repositionner.

Le service Vies Participatives se renseigne et fera suivre la demande.

Projet global Cœur de quartier

J. TAPIN rappelle l'exemple du projet d'aménagement du Cœur de quartier de St Liguair. En effet, quatre années se sont écoulées entre les prémisses du projet et le début des réalisations des travaux.

D. GALLO propose au conseil de quartier que l'étude soit lancée à la fin de l'année 2013 comme cela avait été évoqué lors de la rencontre avec Mme Le Maire le 1^{er} octobre. Il rappelle que le souhait du conseil de quartier était de réaliser les aménagements progressivement et qu'en attendant les conseillers de quartier souhaitent un maintien des espaces verts.

Le conseil de quartier souhaite que des aménagements légers soient réalisés dès 2013 sur l'ensemble de la zone qui regroupe le chemin des Brouettes, le jardin des petits fruits et la rue des Impasses.

La commission doit réaliser un cahier des charges détaillé au printemps. Le service Vies Participatives doit leur envoyer une proposition de macro planning pour les guider dans leur démarche.

Les conseillers souhaitent que ce rendez-vous ait lieu dès que possible en janvier 2013.

Le service Vies Participatives informe que le dossier du projet a bien été transmis aux différents services concernés. La réunion de travail aura lieu lorsque ces derniers auront pris connaissance du projet et fait un premier retour auprès du service Vies Participatives.

Ouverture de l'Espace Lambon

Lors du dernier conseil de quartier une fiche de proximité avait été rédigée. Les services destinataires ont transmis leur réponse.



Réponse de la Direction du Patrimoine et Moyens : Il faut s'interroger sur une ouverture et une fermeture tous les jours. Pas une ouverture continue. La DEP est sans doute plus habilitée par cette prestation (en dehors des jours d'ouverture de la bibliothèque et la garderie)

Réponse de la Direction des Espaces Publics : Actuellement la ville de Niort ne dispose pas de parc ou de jardin dont la gestion serait adossée à un fonctionnement horaire. Soit les espaces sont ouverts 24h/24, sans gardien, soit ils sont privatifs et adossés à un équipement qui en assure la gestion sur ses horaires propres. C'est le cas de l'Espace Lambon. Pour que cet espace soit accessible au public hors heures d'ouverture de l'Espace Lambon, il faudrait l'ouvrir en continu, en supprimant les éventuelles restrictions d'accès.

Mise en place d'un marché

La fête de quartier qui aura lieu le 15 et 16 juin 2013 à Souché sera le support pour lancer le premier marché du quartier. Cette organisation a lieu dans le cadre des expérimentations de l'animation du Cœur de quartier avant le lancement d'une étude d'aménagement de cette zone.

Un marché de producteurs bio prendra place le dimanche matin, de 9h à 13h, rue de la mairie qui sera fermée pour l'occasion (à confirmer par les services de la Mairie). Le bistrot pourra ouvrir ce jour-là. Et un marché Artisans rue de la passerelle pourra se prolonger l'après-midi.

Plusieurs petites animations accompagneront le marché : parlottes de 30min (ateliers de la simplicité, plantes sauvages comestibles au jardin des petits fruits, cuisson solaire, confitures, légumes oubliés...), des animations sportives (VTT, ...), culturelles (haltes patrimoniales, arts de la rue), écologiques (faire soi-même, récupération de bougies...)

Les conseillers de quartier souhaitent proposer un pique-nique dans la prairie de l'Espace Lambon, avec les produits du marché !

2. Point sur les Projets culture

➤ Fête de Quartier des 15 & 16 JUIN

La commission présente l'esquisse du déroulement proposé.

Le samedi après-midi sera organisé et porté par le CSC avec de nombreuses animations par les clubs sportifs. Le samedi soir, un repas et une animation musicale seront proposés.

Le dimanche après-midi, des jeux pour les enfants seront installés, les autres animations restent à définir.

Le Conseil de quartier organise plutôt les animations du dimanche matin notamment la mise en place d'un marché de producteurs et artisans locaux (ex : les Fourmis'Colos). Un partenariat avec le CNAR est à envisager soit sur le temps du marché soit l'après-midi. Le service Vies Participatives prendra contact avec le CNAR pour faire le lien avec le conseil de quartier.

Information par le service DVP : les services techniques de la ville seront déjà en charge de l'évènement Mémoires Ouvrières sur ce même week-end. La commission devra porter à la connaissance de la Mairie ses besoins en matériels avant la fin du mois de décembre.

➤ Bilan Exposition d'Automne « PISTES PIX'SEL »

Estimation de la fréquentation à hauteur de 140 visiteurs, chiffre légèrement inférieur à celui des expositions de printemps mais, cependant encourageant pour une première en novembre et sur un support différent (photo) a priori moins « vendeur » que la peinture. Le partenariat avec l'association Pour L'Instant – Villa Pérochon a été apprécié (fiabilité, ouverture de son réseau).

La participation aux stages en hausse et les stagiaires d'horizons divers soulignent les avancées et confortent les objectifs de ces actions. C'est donc encourageant pour tous les acteurs. En effet, cette animation a touché tous les publics et pas seulement le public averti.



Concernant les permanences des dimanches d'automne, la commission va réfléchir au couplage avec une animation (balade thématique, inauguration ?).

Il est suggéré d'organiser des balades qui auraient pour halte la visite de l'exposition.

➤ **Maupassant donne de ses Nouvelles :**

Cette animation était organisée avec la Médiathèque du Lambon.

30 personnes ont participé à cette lecture, c'est un résultat encourageant car c'est le double de ce qui était attendu.

➤ **Expositions 2013 Espace Lambon :**

- **PROJET EXPOSITION DE PRINTEMPS**

Du 5 au 26 avril 2013, autour de la thématique de l'objet.

Une possibilité d'intervention d'un artiste a été plus particulièrement évoquée. A approfondir avec l'artiste et à présenter en groupe de travail spécifique « expos Lambon ». D'autres pistes d'artistes ont été évoquées pour être répertoriées en ressource.

- **BUDGET Prévisionnel 2013 :** estimation renouvelée à 5 000 € pour les deux expositions (printemps et automne).

➤ **Café Viennois**

Le Café Viennois a été proposé en public pour la première fois au CSC Souché le 19 octobre dernier. Il s'agissait d'une formule test orientée vers un public d'enfants scolarisés qui s'est traduite par un succès dépassant les espérances.

A la proposition faite d'une séance à l'Espace Lambon le dimanche 16 décembre après-midi, il est répondu que le délai est un peu court et la période déjà chargée en animations à Souché (30 nov. ; 8 déc. ; 9 déc.). La perspective de la reprise de l'idée du week-end musique classique les 19 et 20 janvier 2013 serait donc plus intéressante. La médiathèque organise une conférence le 19 janvier.

La proposition est donc la suivante : **tenue d'un café viennois à l'Espace Lambon le dimanche 20 janvier de 16h30 à 18h30/19h** ; le tarif proposé par la Compagnie du SNOB est de 1 500 € (4 intervenants, piano acoustique fourni). Cette formule récréative, conviviale et pédagogique s'adresse à un public familial. Les tables du CSC n'étant pas adaptées au contexte ; la commission est à la recherche de tables bistrot. La vente des gâteaux et boissons sera assurée par le CSC et ce sera le support d'un atelier cuisine en amont.

➤ **Prévisions budgétaires 2013**

- Café Viennois	1 500 €
- Expositions (printemps & automne)	5 000 €
- Fête de Quartier (animations)	6 000 €

Soit une première estimation à hauteur de 12 500 €, très inférieure aux 16 500 € votés par le Conseil pour l'année 2012. Le chiffre avancé pour la fête de quartier reste à compléter en fonction des moyens logistiques à préciser.

Vote du budget du Café Viennois et du budget prévisionnel 2013 sous réserve du vote du budget 2013 par la municipalité.



➤ **Bilan des financements Conseil de quartier de Souché 2012, présentation par Jacques TAPIN :**
Budget de fonctionnement : 22 410,54 €

Régie Voirie >	5 000,00 €
Téciverdi >	5 000,00 €
WIKI >	1 751,16 €
Concert 20/03 >	2 000,00 €
Exposition Printemps >	1 216,34 €
Fête Lambon 16 juin >	4 943,04 €
Exposition Automne >	2 250,00 €
Spectacle d'automne >	250,00 €

J. TAPIN précise que le budget alloué à la régie voirie est le même par tous les conseils de quartier et permet de réagir rapidement sur toutes les petites interventions de voirie.

Budget d'investissement : 63 800 €

Banc rue de la Coudraie >	800 €
Cabane Ecole E. Proust >	3 000 €
Rue de Souché (Imp. R. Roland / Imp. de la Closerie >	60 000 €

Les 36 200 € non utilisés ont été mutualisés sur des projets quartier déjà en cours de financement.

Paroles données aux publics présents :

Rue Edmond Proust

Des riverains de la rue sont venus demander l'appui du Conseil de quartier et de la Mairie auprès du concessionnaire Renault situé avenue de Paris : l'accès à la zone de livraison et de stockage de ce concessionnaire s'effectue par la rue Edmond Proust. Cette activité provoque des nuisances pour les riverains car les camions de livraison stationnent sur les trottoirs et les chauffeurs stationnent et vivent dans leur véhicule parfois le week-end entier en laissant leur moteur en marche pour leur chauffage etc. Il peut y avoir jusqu'à trois camions simultanément.

Les riverains informent qu'ils ont sollicité le concessionnaire pour l'informer des gênes occasionnées, ces derniers lui ont proposé plusieurs solutions telles que la négociation avec Super U pour fournir une zone d'attente.

Les riverains signalent aussi l'éclairage insuffisant de cette rue.

Le service Vie Participative fera suivre la demande aux services concernés.

Tennis Club de Souché

Le président du Tennis Club de Souché est venu alerter le conseil de quartier des conditions d'accueil et d'exercice de sa mission. Le club accueille 130 personnes licenciées.

Les terrains sont dégradés. Le président a informé la Mairie par lettre écrite qu'il ne prenait pas la responsabilité des risques pris en utilisant cet équipement pour les entraînements. Il n'est plus possible d'y organiser ni compétition, ni tournois. Ces activités sont délocalisées sur les équipements qui se situent avenue de La Rochelle. Le coût de rénovation avait été évalué à 36 000 € par un prestataire nommé par le club.

A. COUTUREAU explique que ce sujet a déjà été l'objet d'une réunion entre élus et service des sports. Il y a eu un projet de regroupement de trois clubs de tennis du Niortais (Le Pontreau, ASPTT St Liguairé et Souché) en lien avec la création du pôle sport. De nombreux équipements de tennis niortais sont vétustes et pour y pallier une nouvelle échelle d'équipement est envisagée par le regroupement de clubs. De plus, l'équipement présent sur le quartier de Souché est enclavé et pose la question du risque de vandalisme.



Le président du Tennis Club précise que l'objectif des petits clubs est de proposer du tennis de loisirs contrairement à l'ETN (Niort Ecole de Tennis) par exemple qui a un objectif plutôt orienté vers la compétition.

Le conseil de quartier confirme son souhait de maintien de proximité sociale.

Ecole Jean Mermoz

Un conseiller s'inquiète des travaux se situant dans la cour de l'école. Ces travaux rendent les sanitaires inaccessibles aux enfants.

Le service Vies Participatives prend note et transmet l'information au service concerné.

4. Informations diverses d'actualité

➤ *Projet Fabriqué à Niort – 1er temps fort*

Le projet « Fabriqué à Niort – Mémoires ouvrières » initié par la commission mémoire et patrimoine industriel des Conseils de quartier, met en lumière l'histoire et le passé industriel de Niort usines niortaises, Boinot, Erna-Boinot, Marot, Rousseau, Rougier en se basant sur la mémoire des anciens ouvriers, témoignages essentiels à la culture collective.

1er temps fort de restitution de cette collecte vivante : **le spectacle W2 : Les 15-16 et 17 février 2013**, une pièce mise en scène par Didier Ruiz. On retrouvera les anciens ouvriers sur la scène. Ce sont leurs récits, leurs témoignages qui vont construire la pièce. Ils raconteront leur vie professionnelle avec leurs propres mots.

En janvier 3 projets sont également associés :

Le Moulin du Roc, scène nationale de Niort s'associe au projet en programmant **Très nombreux, chacun seul**, de Jean-Pierre Bodin, les 14, 15 et 16 janvier 2013 et en partenariat avec le CNAR Poitou-Charentes **Le Petit Catalogue, manufacture d'utopies** de la compagnie Dynamogène aux Usines Boinot les 17 et 18 janvier 2013

Le Moulin du Roc fera une programmation cinéma sur la thématique du travail pendant la semaine du 14 au 18 janvier 2013.

➤ *Rappel organisation formation Prise de parole en public*

Formation de 14 h assurée par l'organisme ASFODEP :

- samedi 12 janvier, 9h-12h / 13h30-16h30 (repas pris en charge)
- mercredi 16, 18h-21h
- samedi 19 janvier, 13h-17h

Formation ouverte à tous, gratuite (financement avec les crédits de quartier).

La première session est complète, une seconde session, pour laquelle il reste quelques places sera organisée d'ici la fin du premier semestre. Inscriptions auprès de M. MONNERIE à la Direction des vies participatives.

➤ *Réunion information – consultation : Plan Climat Énergie Territorial (PCET)*

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable ayant pour enjeu majeur la lutte contre le changement climatique (mise en œuvre des lois Grenelle 1 et 2).

Le PCET vise deux objectifs :

- atténuation / réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050) ;
- adaptation au changement climatique.



Lundi 21 janvier :

- 18h Visite chaufferie bois des Brizeaux
- 19h Réunion d'information (salle à confirmer)

➤ **Réunion information - sensibilisation**

La Ville de Niort a été sollicitée par la LPO pour impliquer les citoyens dans un programme de sciences participatives lancé en mars dernier intitulé l'observatoire des oiseaux des jardins. Ce programme cherche à savoir quand et pourquoi les oiseaux visitent les parcs et jardins.

Invitation à une réunion publique de présentation de l'observatoire et de sensibilisation à la thématique « oiseaux », par la LPO et le GODS le 21 janvier 18h30, Salle Centre Du Guesclin (la date sera confirmée par mail prochainement).

➤ **Réunion information habitat coopératif**

Il s'agit d'une coopérative d'habitat regroupant des personnes désireuses de concevoir et gérer collectivement leurs logements dans un même habitat collectif ou sur un même terrain. Un projet verrait le jour sur le quartier Tour Chabot Gavacherie.

Mercredi 30 janvier - 18h30 CSC du Parc

+ Réunion publique le 14 février (en direction des porteurs de projet)

➤ **Marché de Noël et vœux du Maire**

> Du vendredi 7 au lundi 24 décembre et jusqu'au lundi 31 décembre pour la patinoire

> Vœux du Maire aux Niortais : samedi 19 janvier, 11h à l'Acclameur

➤ **Prochaines dates à retenir :**

Deux réunions publiques le jeudi 13 décembre à 18h30

➤ Sujet : la traversée de l'Av. de Paris au niveau des rues Louise Michel et des Fontenelles
EHPAD La Caravelle (Brizeaux) - 51 rue des Justices

➤ Sujet : Vallée Guyot présentation des scénarii d'aménagement

Bureaux (CSC Souché – Rue de l'Aérodrome)	Conseils de quartier (CSC Souché – Rue de l'Aérodrome)
➤ Mardi 29 janvier à 18h30	➤ Jeudi 7 mars à 20h
➤ Jeudi 2 mai à 18h30	➤ Mercredi 29 mai à 20h

Les conseillers demandent si il serait possible d'organiser un des deux prochains conseils au sein des locaux de l'Acclameur.

Le service Vies Participatives fera suivre la demande et vous informera si il y a changement de lieu pour la prochaine réunion de conseil de quartier.

La séance est levée à 23h.

